



MODALITES DE L'OPERATION HYPERMARCHES

**« Bon d'achat Viandes FILIERE QUALITE
CARREFOUR du mardi 29 août au lundi 04
septembre 2017 »**

Offre réservée aux particuliers

Du mardi 29 août au lundi 04 septembre 2017 uniquement, Carrefour vous offre 5 euros en bon(s) d'achat par tranche de 15 euros d'achat sur toutes les viandes FILIERE QUALITE CARREFOUR (viande bovine, porc, veau, agneau, hors volaille) disponibles (hors promotions en cours) dans l'un de nos hypermarchés à enseigne Carrefour (hors Carrefour drive) situés en France métropolitaine, Corse comprise et participants à l'opération, à l'exception des magasins CARREFOUR suivants : CARREFOUR BEAUVAIS CENTRE, CARREFOUR BEAUVAIS SUD, CARREFOUR CUSSET, CARREFOUR PLOUZANE, CARREFOUR SAINT RENAN, CARREFOUR TOUQUES, CARREFOUR SERIGNAN et CARREFOUR VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Pour bénéficier de cette offre :

- **Du mardi 29 août au lundi 04 septembre 2017 uniquement**, vous devez vous rendre dans l'un des hypermarchés à enseigne Carrefour participants à l'opération et effectuer un achat pour un montant minimum de 15€ (quinze euros) sur tous les articles Viandes FILIERE QUALITE CARREFOUR (viande bovine, porc, veau, agneau, hors volaille) disponibles (hors promotions en cours) concernés par l'offre, présents et disponibles en magasin.
- Le(s) bon(s) d'achat vous sera(ont) remis par l'assistante de caisse (bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse).

ATTENTION :

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 7€ le matin et 8€ l'après midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).

- **L'offre est limitée à 2 (deux) tranches, soit 30 € (trente euros) d'achat, et un bon d'achat ou code promotionnel d'un montant maximum de 10€ (dix euros) par transaction.**

Utilisation du/des bon(s) d'achat remis en caisse :

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise. Il(s) est(sont) valable(s) du **mardi 05 au lundi 11 septembre 2017**. En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) sur le rayon boucherie pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée.

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) utilisable(s) en une seule fois. Il(s) ne peut(vent) être cédé(s) à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.